

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/03/2021			Exercice N-1 31/03/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	642	642		64	-64	-100.00
	Fonds commercial (1)	62 500		62 500	62 500		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	3 050	2 106	944	1 554	-610	-39.25
	Autres immobilisations corporelles	11 314	4 896	6 418	7 768	-1 350	-17.38
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	280		280	280		
	Total II	77 785	7 643	70 142	72 166	-2 024	-2.80
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	70 660		70 660	64 869	5 791	8.93
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	708		708	408	300	73.53
	Autres créances	11 476		11 476	2 748	8 728	317.60
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	24 119		24 119	2 161	21 957	NS
	Charges constatées d'avance (3)				678	-678	-100.00
	Total III	106 962		106 962	70 864	36 098	50.94
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	184 748	7 643	177 104	143 030	34 074	23.82

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/03/2021	Exercice N-1 31/03/2020	Ecart N / N-1	
			12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	2 000	2 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	200	200		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	34 349	17 383	16 965	97.60
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	16 827	16 965	-138	-0.81
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	53 376	36 549	16 827	46.04
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	38 705	44 167	-5 463	-12.37
	Concours bancaires courants	228	55	173	311.49
	Emprunts et dettes financières diverses	27 033	27 858	-825	-2.96
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 376	24 487	22 889	93.47
	Dettes fiscales et sociales	10 386	9 615	771	8.02
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes		298	-298	-100.00
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)				
	Total IV	123 728	106 481	17 247	16.20
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	177 104	143 030	34 074	23.82

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

123 728 106 481

A L'AFFUT
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 1 rue Simonneau, 91150 ETAMPES
828 770 701 RCS EVRY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 SEPTEMBRE 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 mars 2021

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé unique décide de reporter à nouveau la totalité du bénéfice de l'exercice s'élevant à 16.827,21 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des deux derniers exercices.

Certifié conforme
Le Président

